



L'idée vous a déjà effleuré de cesser votre activité agricole et vous vous demandez si c'est la meilleure solution ?

Vous ne savez pas comment vous y prendre et à qui vous adresser ?

Vous vous demandez ce que vous allez bien pouvoir faire après ?

Et si la solution était de continuer en tant qu'exploitant, mais autrement ?

Vous vous posez une de ces questions et peut-être beaucoup d'autres. Pour y répondre, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, avec le soutien d'Agrisolidarité, vous proposent deux réunions :

Le 09/06/2026 : Je me questionne : changer ou cesser ?

Une après-midi d'information ouverte à tous, dans la limite des places disponibles.

Lieu : Salle des fêtes 3 rue du 11 novembre 1918 71450 BLANZY à partir de 13h30

- **Témoignages** d'exploitants.
- **Speed dating = Vos questions en direct** : interrogez en tête-à-tête les experts présents : fiscalité, foncier agricole, transmission, procédures judiciaires, législation sociale, reconversion etc.
- Présence de conseillers MSA, chambre d'agriculture, juridiques (juriste & avocat), comptable, conseiller en évolution professionnelle.

Formation « que faire après ma cessation, j'y réfléchis » : J'ai pris la décision de cesser et je cherche à me reconvertir.

Formation VIVEA de trois jours pour réfléchir à son nouveau projet professionnel, avec passage de test, présence de conseiller en évolution professionnelle et de France Travail.

Dates : 3 journées en octobre 2026

Lieu : à définir

Renseignements et inscription :

Florent COTTIN

Chambre d'agriculture 71 - 06 75 35 16 96 - florent.cottin@sl.chambagri.fr

Marie-Hélène SEREAUD

CR MSA Bourgogne - 06 88 24 93 86 - sereaud.marie-helene@bourgogne.msa.fr